

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 21 AVRIL 2011

PRESENTS : MM. ALIBERT, AURIOL, AUDOYE, BELLOC, BEYAERT, CERESOLI, GARRIC, GOUT, JAURES, MARCATO, NOLIN, PAGES, RODIERE, ROUX, MMES ALBOUY, CARLES, GAYRAUD, LAFONT, MILLET.

Le secrétaire de séance : Mme Annie MILLET.



Avant de débattre des différents points de l'ordre du jour, les membres du CMJ sont venus présenter leur projet de « LUDOTHEQUE »

Il s'agit d'aménager la salle « de stockage » au fond de la bibliothèque pour en faire une LUDOTHEQUE. Il est donc nécessaire de demander au Conseil Municipal d'envisager l'achat d'étagères, des poufs et des tables rondes pour organiser cette pièce.

Horaires d'ouvertures : les mêmes que la bibliothèque

Objet : prêter des jeux de sociétés (trois maximum pendant 3 semaines maximum) aux enfants « adhérents » ou bien permettre à quelques uns de venir jouer ensemble à un jeu (attention ce ne sera pas une garderie).

Le fond de base de cette ludothèque sera créé à partir de jeux en bon état offerts par les enfants eux-mêmes.

Une annonce paraîtra également pour solliciter des dons de jeux (en très bon état) auprès de la population.

Un règlement de prêt sera établi pour gérer au mieux cette Ludothèque.

Cristelle GAYRAUD remercie les enfants pour leur implication dans leur projet. Les enfants nous remercient d'étudier leur demande.

1 – Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2 – Vote du Budget Primitif Communal 2011

Dépenses de fonctionnement envisagées :	1.368.492,91 euros
Dépenses d'investissements envisagées :	1.334.325,97 euros
Restant à réaliser sur 2010 en investissement :	<u>998.010,00 euros</u>
Soit un budget total 2011 de	3.690.828,88 euros

Les postes du budget sont étudiés un à un. Les plus remarquables sont commentés et expliqués.

Dépenses de fonctionnement :

Ligne 66 : charges financières : nous aurons des intérêts complémentaires à payer compte tenu de l'emprunt que nous envisageons de faire.

Ligne 6226 : honoraires : cette année en principe nous ne devrions pas avoir à utiliser les services de personnes extérieures d'où cette diminution de 5 000 à 2 000 euros.

Ligne 62878 : autres organismes, cette ligne comprend également le salaire de la personne qui remplace Anne Barreau. Nous ne la payons pas directement. D'où son imputation ici.

Recettes de fonctionnement :

Ligne 6419 : remboursements obtenus sur les postes « maladie » des employés communaux et aides reçues pour les C.A.E.

Ligne 70311 : concession cimetières. Rappel, le montant des concessions est désormais affecté au CCAS.

Ligne 7067 : recettes cantine, portage repas, garderie, régies etc.....

Ligne 7323 : FNGIR : nouveau : dotation prévue par l'Etat et redistribuée par la Communauté de Communes.

Recettes d'investissements : dont :

Subventions	192.107,00 euros
Emprunt	800.000,00 euros
Excédent de fonctionnement	351.579,35 euros

Au total nos recettes d'investissement s'élèvent à 1.983.619.43 euros pour l'exercice

En cumulé au total **2.322.335,97 euros.**

Dépenses d'investissement : 2.322.335.97 euros

Les postes d'investissements sont vus les uns après les autres.

323 – grosses réparations bâtiments communaux (entre autre : deux appartements à reprendre sérieusement et Zinguerie de la salle des fêtes à revoir)

359 – aménagement étude Sor : nous continuons la surveillance de la Falaise.

364 – Travaux salle des Fêtes : nous ferons l'acquisition de matériel.

369 – consolidation zone loisir : inchangé ; toujours entre les mains du tribunal administratif.

392 – chemin de la Motte : reste à implanter les panneaux d'informations.

397 – 1^{ère} tranche traverse : 125 400 d'investissements

416 – sécurisation des bâtiments Soual : M. ALIBERT rappelle la nécessité de revoir la sécurité des résidents – matériel actuel obsolète – remise à niveau de l'appel malade.

422 – informatique école : 11 600 euros

423 – MJC : travaux à faire pour 7 800 euros

424 – aménagement vestiaires : 31.000 euros : il ne s'agit pas uniquement des vestiaires rugby mais de tous les vestiaires. Jean-Luc Alibert fait remarquer que nous serons confrontés à de nouveaux travaux dans un très proche avenir.

425 – éclairage public 2011 – concerne l'éclairage hors ceux de la traverse.

427 – traverse tranche 2 : Monsieur le Maire fait remarquer qu'il n'y a que 706354 euros portés sur ce poste – le solde apparaîtra dans le budget assainissement.

428 – voirie 2011 – chemin de la Prade – route de Toulouse – bordures trottoirs lotissement de la gare.

Plus de questions au sujet de ce budget. Madame Albouy tient à faire remarque que le budget de la Commission Cadre de Vie n'est que de 23.400 euros et exprime son regret que l'environnement ne soit pas mieux pris en compte. La commission avait quelques projets qui n'ont pas été retenus cette année.

Marcel Belloc remercie la Commission Finances pour son travail et rappelle que le budget est établi en grande concertation.

Ce budget est adopté à l'unanimité.

3 – Vote du Budget Primitif Assainissement 2011

Dépenses de fonctionnement : 105.172.00 euros

Dépenses d'investissements : 503.563.67 euros dont 412.033 investissements nouveaux et 91.530.67 restant à réaliser sur 2010

Total du budget primitif 2011 : 608.735,67 euros

Recettes de fonctionnement prévues : 105.172 euros

Les dépenses d'investissements sont passées en revues :

100 : 91.530,67 reste à régler sur 2010

200 : traverse de Soual – 1^{er} tranche : 185.000 euros

300 : traverse de Soual – 2^{ème} tranche : 200.000 euros (partie qui complète le montant de la section budget investissement du budget primitif général 2011).

Nous n'aurons pas besoin de recourir à l'emprunt pour ce budget assainissement 2011.

Pas de question – plus de remarques.

Le budget est voté à l'unanimité.

4 – Réalisation d'un emprunt relatif aux travaux de la Traverse de Soual

Monsieur le Maire nous informe que pour finaliser ce budget nous aurons besoin de 800.000 euros. Plusieurs banques ont été contactées pour un emprunt sur 25 ans avec des échéances trimestrielles à taux constant.

Dexia a proposé uniquement sur 15 ans – trimestrialités trop lourdes dans ce cas

Taux proposés par les autres banques :

Caisse Epargne : 4.69 %

Crédit Mutuel : 4.82 %

Banque Populaire : 4.24 %

Crédit Agricole : 4.23 % pas de frais de dossier

Le Crédit Agricole a donc été retenu – montant des échéances trimestrielles 13000.52 euros

Les fonds ne seront demandés que lorsque l'on en aura effectivement besoin.

Voté à l'unanimité.

5 – Questions diverses

⚡ Remise gracieuse de pénalités :

Nous avons reçu un courrier de la Trésorerie de Mazamet nous demandant notre accord pour une remise gracieuse de pénalités à un particulier qui avait justifié de difficultés pour le règlement de sa TLE. L'accord est voté à l'unanimité.

⚡ Energie :

Monsieur le Maire demande que quelqu'un assiste à la réunion : Secteur Energie le vendredi 29 avril 2011 à 10 h 30 à Cambounet. Bernard Rodière y assistera en l'absence de Monsieur le Maire.

⚡ Information :

Le Département du Tarn passera au tout numérique le 8 novembre 2011. Il faudra faire passer l'information dans un Soual info.

⚡ Commission de Recrutement

Mardi matin la commission recrutement (Monsieur le Maire, Cathy Albouy, Marcel Belloc, Yve Marcato et Christine Montagné) s'est réunie pour attribuer un poste CUI 20 heures/semaine remboursé à hauteur de 70 % par l'état. Poste principalement réservé pour l'entretien des espaces verts.

5 candidatures – Monsieur Manuel LOPEZ de Castres a été retenu – 50 ans – ancien ouvrier dans le textile. Il commencera le 2 Mai 2011 – son contrat est pour 8 mois – donc 20 heures semaines réparties sur 3 jours.

✚ Cérémonie du 8 mai

Rappel

✚ Travaux Traverse Tranche 2 :

Démarrage des travaux le 11 avril.

Monsieur BAYAERT signale qu'il y a un problème avec le feu tricolore sur la route de Revel vers Soual et un problème de sécurité au niveau de l'intersection. Monsieur CERESOLI répond qu'il s'agit en fait de feux de chantiers et qu'un panneau « CEDER LE PASSAGE » a été installé à l'intersection pour attirer l'attention des conducteurs.

LEVÉE DE SEANCE : 22 heures 30